

# Le Frontenacais

Journal Municipal  
Février 2024

N°15

## Bonne Année 2024

Madame Le Maire, ainsi que son Conseil Municipal et  
le Conseil Municipal des Jeunes vous souhaitent  
une très belle année !



[www.commune-frontenac.fr](http://www.commune-frontenac.fr)

# édito

Samedi 13 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux en présence du Conseil Municipal des Jeunes. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu, en grand nombre, à cette invitation.

L'année 2023 a vu la création du Conseil Municipal des Jeunes dans notre commune. Il est composé, pour l'instant, de 7 membres, filles et garçons de 12 à 18 ans : Anays Terraza, porte parole du groupe, et dans l'ordre alphabétique Basile Belair, Léna Bouron-Neveu, Ellia Coudert, Emmanuelle Lapuyade-Soldado, Maureen Lapuyade-Soldado, et Septime Larroche. Je félicite tous ces jeunes pour leur engagement.

Ils souhaitent participer aux différentes manifestations et certains projets. En 2023, ils ont été associés au projet du skate park. A ce jour, le dossier est terminé et sa réalisation aura lieu cette année, en tenant compte de leurs avis.

En 2024 sera aussi réalisé la sécurisation du bourg du village. Il a déjà commencé avec le déplacement du monument aux morts. Les travaux partiront de l'intersection Sauveterre/Rauzan par la mise en place d'un rond-point, et la réfection de la voie route de Rauzan.

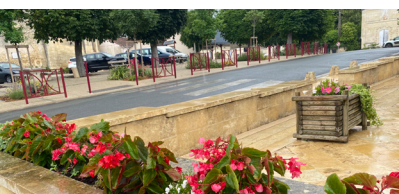
Hélas, l'ouverture du multi services est retardée, la personne qui devait créer ce commerce, a été contrainte d'abandonner ce projet. La commune est, à nouveau, en recherche de candidat(e) pour ouvrir ce multi services tant attendu !

En ce qui concerne le secrétariat de la mairie, l'année 2023 a été particulièrement perturbée. L'absence des deux secrétaires Sandrine et Angélique nous a contraint à modifier les heures d'ouverture de la mairie. Nous avons fait tout notre possible pour remédier à ces désagréments. Récemment, nous avons accueilli deux nouvelles personnes. Je remercie Delphine et Valérie pour avoir assuré la continuité du service.

Souhaitons que l'année 2024 soit plus clémente pour la commune, mais aussi en France et dans le monde.

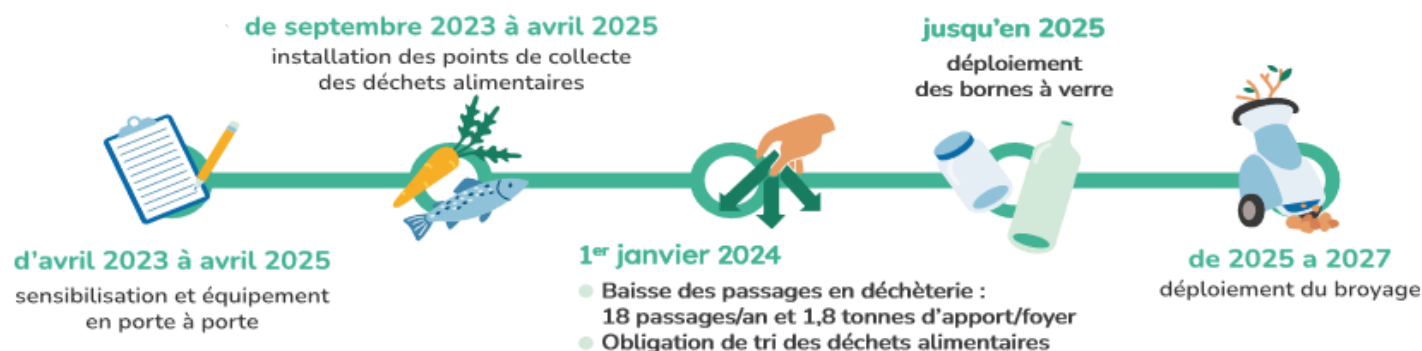
Bonne lecture,

**Le Maire,  
Josette Mugron**





## Depuis janvier 2023 : les nouvelles consignes de tri sont en application



Ces prochains mois sont cruciaux pour atteindre les objectifs réglementaires de réduction des déchets et maîtriser la fiscalité des déchets dans un contexte d'augmentation structurelle et croissante. Atteindre - 100 kg par habitant en 2030 est réalisable, les solutions proposées sont celles de la persuasion et de l'accompagnement avec une application progressive et soutenable. Les OMA (ordures ménagères et assimilées) représentaient 33600T, soit 294 kg/habitant.e, en 2022. Elles comprennent les OMR (ordures ménagères résiduelles) du bac noir, les papiers et emballages du bac jaune et le verre (borne verre).

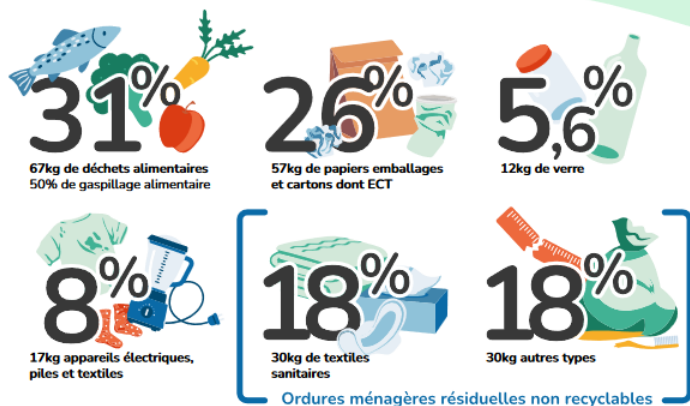
Avec les Lois Grenelles 2009-2010, les pouvoirs publics assignent désormais aux syndicats de collecte et de traitement des déchets de nouvelles missions de réduction des déchets. 3 solutions pour réussir :

- priorité au compostage des déchets alimentaires
- former et équiper gratuitement les foyers pour développer le compostage à faire chez soi ou en collectif,
- créer des points de collecte pour trier le complément (2 points à Frontenac),
- tri plus simple.

Le bac jaune accueille désormais tous les papiers et les emballages et ce depuis le 1er janvier 2023. Petit à petit, baisse de la fréquence des OMR, quand toutes ces solutions de tri et de proximité auront été déployées sur le territoire du Semoctom et lorsque les habitants auront adapté leurs comportements, un nouveau schéma de collecte sera adopté mi-2025 : collecte des points de collecte des déchets alimentaires toutes les semaines, collecte des papiers et emballages tous les 15 jours, comme pour les OMR.

Contact SEMOCTOM - 05 57 34 53 20  
9 route d'Allégret - 33670 Saint Léon  
Services administratifs ghoo / 17h30

## Que contient notre poubelle noire ?



# Vœux du Maire et présentation du Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 13 janvier, nous étions réunis au foyer municipal avec une centaine de personnes pour assister à la présentation des vœux de Madame Le Maire et du Conseil Municipal des Jeunes de Frontenac. Après un discours d'Arlette Lapuyade (adjointe porteuse du projet), les jeunes ont reçu leurs écharpes avant de se présenter chacun leur tour, puis nous avons partagé un pot de l'amitié suivi de la traditionnelle galette des Rois, un agréable moment partagé !



Le Conseil Municipal des Jeunes de Frontenac, de gauche à droite Septime LARROCHE (13 ans), en classe de 4<sup>ème</sup> au collège Pierre Martin de Rauzan, Basile BELAIR (13 ans) en classe de 4<sup>ème</sup> au collège Pierre Martin de Rauzan, Ellia COUDERT (12 ans) en classe de 5<sup>ème</sup> au collège Pierre Martin de Rauzan, Léna BOURON-NEVEU (17 ans) en classe de terminale au lycée Jean Renou de La Réole, Emmanuelle LAPUYADE-SOLDADO (17 ans) en classe de terminale au lycée Jean Renou de La Réole, Maureen LAPUYADE-SOLDADO (16 ans) en classe de 2<sup>nde</sup> au lycée Sainte-Marie Bastide de Bordeaux, Anays TERRAZA (18 ans) en 1<sup>ère</sup> année DNMADE en scénographie, aînée et porte parole du groupe.







# vivre ensemble

## Lingettes dans la poubelle !

Désinfecter, assainir, nettoyer, c'est légitime et même indispensable. En revanche, jeter lingettes, masques ou serviettes hygiéniques dans la cuvette des WC, c'est irresponsable et ça finit par coûter cher, très cher.

« Nos toilettes ne sont pas des poubelles », rappelle très justement la fédération des entreprises de l'eau, se faisant l'écho de tous les services d'assainissement de l'Hexagone. Les interventions d'urgence sont deux à trois fois plus nombreuses que d'ordinaire. Nous n'en pouvons plus !

Les interventions d'urgence se multiplient pour déboucher les canalisations d'eaux usées obstruées par les lingettes désinfectantes et autres produits similaires. Et quand la canalisation et les pompes de relevages parviennent à les laisser passer, c'est au niveau de la station d'épuration qu'il faut intervenir en urgence. Lingettes et serviettes s'y agglomèrent en paquets, bouchent les grilles et les pompes. Sans intervention rapide, le système d'assainissement ne peut plus jouer son rôle. Les eaux usées partent dans la nature sans traitement. Le résultat ne se fait pas attendre ; débordement de matières fécales sur la chaussée et aux abords de la station d'épuration avec son lot de mauvaises odeurs et de pollution.

Depuis trois ans, les interventions se suivent et se ressemblent sur les pompes de relevage et la station d'épuration de la commune pour démonter, nettoyer et remettre en service l'ensemble du

système. Cette fois, en plus, la pompe de relevage de la station du bourg et sa sonde ont rendu l'âme, au meilleur moment ; la période des fêtes de fin d'année. Cela a entraîné la vidange «manuelle» du réservoir tampon une à deux fois par jour, soit par nos employés municipaux, soit par une entreprise, y compris les week-ends et jours fériés. Le remplacement des pièces défectueuses a pris du temps à cause des vacances et le fournisseur de la sonde se trouve à Angers où la pompe doit repartir en usine pour un démontage. Le coût de ces travaux de maintenance et de réparations est pris sur la surtaxe que vous payez sur votre consommation d'eau pour ceux et celles qui bénéficient de l'assainissement collectif. La somme est calculée de manière forfaitaire pour un entretien courant de la station d'épuration et des deux postes de relevage (2 fois par an) et deux interventions d'urgence en moyenne sachant que si l'entretien est régulier seul une casse mécanique peut entraîner une intervention non programmée. Cette taxe complémentaire est actuellement de 3,02 € HT du m<sup>3</sup> pour notre commune, elle a augmenté de 2 % par rapport à 2022. Si ce complément se révèle insuffisant pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement du système, il risque fort de subir une nouvelle augmentation. En ces temps difficiles, ce serait agréable de pouvoir l'éviter.

Rappelons donc que ni les lingettes, qu'elles soient désinfectantes ou pas, ni les gants jetables, ni les serviettes hygiéniques pas plus que les masques ne sont biodégradables. Même quand les fabricants indiquent «biodégradables» ou «compatibles tout-à-l'égout», c'est faux ! Les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer dans les canalisations.



### RAPPEL IMPORTANT !

Même biodégradables,  
toutes les lingettes sont  
**à jeter à la poubelle,**  
et non dans les toilettes



S'en débarrasser dans la cuvette des WC a de lourdes conséquences :

- compliquer la vie des services d'assainissement ;
- polluer l'environnement quand les amas de produits mettent la station d'épuration provisoirement hors-jeu ;

- provoquer une augmentation du montant des factures d'eau. Car déboucher les canalisations a un coût, il sera forcément répercuté sur les usagers.

La seule bonne façon de jeter les lingettes et autres produits similaires, c'est de les mettre dans la poubelle du tout-venant destinée à la décharge ou à l'incinération. Surtout pas dans le conteneur de tri, ça ne se recycle pas. Et il ne faut pas se débarrasser des lingettes dans le compost de jardin. Quand elles se disent biodégradables, c'est en installation industrielle, pas chez soi.

Le papier toilette met une semaine pour se dégrader complètement, seule sa texture lui permet de traverser sans dégâts les systèmes de traitement des eaux. C'est donc le seul produit industriel «solide» que nous devons retrouver dans nos canalisations. Pour l'anecdote lors d'interventions précédentes, nous avons retrouvé une serpillière, probablement oubliée dans le seau ou moment de le vider dans les toilettes, et, plus surprenant, un caleçon d'enfant.....

## Déchets et dépôts sauvages

**D**epuis quelques semaines les dépôts d'ordures «sauvages» se multiplient sur notre commune. Il n'est pas un jour sans que l'on trouve sur le bords des chemins et des routes de Frontenac ou dans les forêts, des canettes en aluminium ou en verre, des poches «Mc Donald's», des restes de bricolages, des sacs de déchets domestiques...

Cyril et Stéphane (les employés communaux) viennent en trois jours de remplir par deux fois l'intégralité de la benne du pick-up de la commune uniquement en nettoyant les fossés et ils ne comptent plus les canettes de bières jetées des voitures dans les bas-côtés. Nous sommes pourtant bien desservis par un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères en porte à porte et bi-hebdomadaire en ce qui concerne les



déchets recyclables. La déchèterie de Saint Léon est proche, son accès facile et ses horaires d'ouverture assez souples.

Alors pourquoi ?

À l'heure où il est courant si ce n'est commun d'accuser les générations du XXème siècle de tous les maux de la terre en ce qui concerne l'environnement, force est de constater que rien n'a changé au XXIème.

Nous habitons à la campagne et il nous faut tout mettre en œuvre pour la préserver. Tolérance zéro en ce qui concerne la sauvegarde de notre cadre de vie, que ce soit le long de nos chemins ou dans les forêts.

Des fleurs, des traces d'animaux, des arbres majestueux, des sentiers pour nos promenades, et aussi parfois... des meubles, des matelas, des cafetières, des cartons, des peintures, des bouteilles de gaz. L'espace récréatif de la Lirette n'y échappe pas : visibles le long des routes ou dans des zones plus reculées, les dépôts sauvages et déchets en tout genre sont trop souvent une réalité dans nos sous-bois.

Nous fabriquons des déchets que la nature ne sait pas décomposer sacs plastiques, journaux, canettes, bouteilles, piles. Au-delà de l'impact visuel et paysager produit par la présence de ces détritiques, ces déchets polluent les eaux, les sols et piègent certains animaux. Les bouteilles abandonnées en forêt se transforment en redoutables pièges pour les petits mammifères. Régulièrement déversées en forêt, les piles contiennent aussi des substances qui infiltrent et contaminent les sols et les nappes phréatiques. Des petit tas, mais aussi des volumes plus importants de détritiques sont régulièrement abandonnés au fil des saisons. Au printemps et

en été, lorsque les travaux de bricolage et de jardinage sont d'usage, les dépôts de végétaux, briques, bétons et vitrages tapissent et écrasent couramment les sols. L'hiver, après les fêtes de Noël notamment, ce sont les sapins usagés qui viennent envahir les lieux.

Un seul comportement valable : adopter une attitude responsable et changer nos habitudes pour limiter la pollution, participer à la préservation des milieux naturels.

Autrement dit, pensons à :

- remporter nos déchets en nous munissant d'un sac dédié lors de nos balades ;
- signaler la présence des dépôts sauvages ;
- ne pas créer de décharge chez nous, dans nos jardins en y accumulant des matières polluantes comme des carcasses de véhicules dont les moteurs laissent s'écouler les lubrifiants ou les restes de carburants et liquides de toutes sortes. Que faire de mes matériaux inertes (béton, gravats, etc.), matériels électroniques et végétaux, encombrants, produits chimiques ? Le dépôt de ces déchets est possible à la déchèterie, cela est compris dans le forfait payé pour les ordures ménagères.

Que faire de mes déchets verts et des épluchures de fruits et légumes ? Le compostage domestique des déchets verts est un processus naturels qui transforme les végétaux en compost pour le jardinage. Nous pouvons tous bénéficier d'un composteur gratuitement auprès du SEMOCTOM. A défaut, ils sont pris en charge à la déchèterie de Saint Léon.

Que faire de mes emballages, des bouteilles et canettes ? Souvenez-vous : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ! En triant nos déchets dans les bacs jaunes, nous garantissons leur réutilisation pour fabriquer de nouveaux produits.

Les déchets alimentaires trouvent leur place dans les bacs mis en place dans la commune à côté du conteneur à verre derrière le foyer et route de Sauviolle (photo à la fin de l'article).

Aujourd'hui, le manque de propreté est l'une des principales réclamations faite par les habitants. Nous voulons toutes et tous un cadre de vie

agréable, il ne tient qu'à nous pour que cela soit une réalité. Les services municipaux interviendront sur le domaine public, la commune déposera systématiquement plainte et se portera partie civile.

En ce qui concerne les domaines privés, le propriétaire ou occupant en est le responsable. Aussi, n'hésitez pas si vous êtes victime de décharge sauvage de prendre des photos et de déposer plainte même si cela ne vous exonère pas de nettoyer et vous semble sans espoir pour retrouver le ou les auteurs qui encourent de lourdes sanctions telles des amendes (jusqu'à 75000€), des peines de prison, ou même la suspension du permis de conduire et la confiscation du véhicule ayant servi au dépôt illégal.



## Jeunesse

Les jeunes de 12 à 17 ans ont la possibilité de se retrouver au sein des points jeunes de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers. Plusieurs temps leurs sont dédiés pour développer des projets, participer à des activités, ou encore partir en vadrouille avec les équipes d'animation.

Les jeunes ont également la possibilité de venir se détendre simplement entre amis. C'est aussi un espace temps où chacun est libre de s'exprimer et d'être acteur de son temps de loisirs.

Deux structures existent : l'Espace jeunes à Sauveterre-de-Guyenne et le Point Rencontre Jeunes à Targon.

Les fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur : <https://www.ruralesentredeuxmers.fr/la-jeunesse/>



## L'Espace Jeunes

Rue Sainte Catherine  
à Sauveterre-de-Guyenne

Ouverture du local :

mercredi de 11h45 à 18h30,

vendredi soir de 18h30 à 23h,

samedis selon le programme ainsi que pendant les  
vacances scolaires ; lundi au vendredi 8h30 18h30.

Directeur : Léo AYER

Animateur : Laurent MOREAU

Téléphone – 05 56 61 02 67 – 06 11 29 58 94

Mail : espacejeunes@ruralesentredeuxmers.fr



## Le Point Rencontre Jeunes

2 chemin du stade à Targon

Ouverture du local :

mercredi de 13h à 18h30,

vendredi soir de 19h à 23h,

samedi selon le programme ainsi que pendant les  
vacances scolaires ; lundi au vendredi 8h30 18h30.

Directrice – Marine ROZIER

Animateur – Guilhem ROULET

Téléphone – 05 56 23 74 76 – 06 77 77 94 26

Mail : prj@ruralesentredeuxmers.fr



## Cambriolage des ateliers municipaux

Le 12 décembre nous avons été victime d'un cambriolage dans les ateliers municipaux. Beaucoup de matériel d'entretien des espaces verts (tronçonneuses, taille haie, élagueuse...), de nombreux outils portatifs ou non (meuleuse, perceuse, burineur, compresseur...) ainsi que quasiment l'ensemble du petit matériel (clés plates et à cliquet, rallonges électriques...) ont disparu.

Les gendarmes de Créon se sont déplacés mais nos espoirs quant à la résolution de cette affaire sont plus que minces, voire inexistantes.

Le préjudice global s'élève à environ 11 000 € :

- 5 200 € pour l'outillage

- 5780 € de remplacement des portes fracturées.

Une partie de cette somme sera remboursée par l'assurance (expertise en cours) mais le reste à payer pour la commune sera malgré tout important, supérieur à 70 % selon les premières estimations.

De plus, et en attendant le remplacement du matériel, nos cantonniers font avec les moyens du bord. Nous vous demanderons un peu d'indulgence envers eux, toutes les tâches habituelles ne se feront aussi facilement qu'à l'accoutumé. Et restez vigilant, ce genre de mésaventure n'arrive pas seulement aux autres !

# 11 novembre

## Monument aux Morts pour la France

Le 11 novembre dernier, le nouvel emplacement du monument aux Morts pour la France a été inauguré sur la place. Madame Le Maire a pu nous lire le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, accompagnée par quelques membres du Conseil Municipal des Jeunes, devant une trentaine de frontenacais que nous remercions pour leur présence. Cette inauguration a été suivie d'un verre de l'amitié bien convivial à la mairie.



Merci à nos porte drapeaux M. Bernard Raffin et M. René Trésariou toujours présents !

# l'épicerie

## Annulation du projet

Nous devons attendre encore un peu avant de voir une épicerie s'installer dans notre village. En effet, le projet porté tour à tour par deux de nos administrés, a été une fois encore annulé. Les futurs acquéreurs ont renoncé à leur projet pour des raisons personnelles. Nous en sommes vraiment navrés car nous comptons sur cette épicerie pour dynamiser le village et faciliter la vie quotidienne de chacun. Nous remercions les Frontenacais et Frontenacaises pour leur patience et leur compréhension. En espérant trouver rapidement une solution, nous ouvrons à nouveau les candidatures pour ce projet tant attendu.

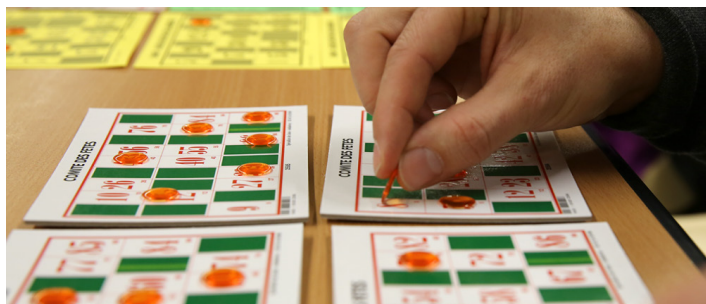
# associations

## L'AMICALE FRONTENACAISE

L'Amicale frontenacaise vous annonce les dates des prochains lotos au foyer municipal à 14h30 :  
le 18/02/2024,  
les 03 et 17/03/2024,  
les 1<sup>er</sup>, 14 et 28/04/2024,  
le 12/05/2024.



Ouverture des portes à 13h15 . N'hésitez pas et venez passer un bon moment ! (un conseil : arrivez bien avant 14h30 !).



## LA GAULE FRONTENACAISE

Quelques dates importantes :  
Samedi 10 mars ; ouverture de la pêche avec un lâcher de 90kg de truites arc en ciel,  
samedi 23 mars ; lâcher 70kg de truites arc en ciel,  
samedi 13 avril ; lâcher 70kg de truites arc en ciel,  
jeudi 8 mai ; concours de pêche avec un lâcher de 70kg de truites arc en ciel (inscription dès 8h au pont de l'ancienne gare de Frontenac).

## TIFS

Notre équipe des TIFS, Tongs Imprévisibles Frontenacaises, a bien débuté 2024 car malgré le forfait de nos voisins Rauzanais pour notre 1er match de l'année le vendredi 12 janvier (ceux-ci n'étant pas en nombre suffisant), nous avons suppléé ce moment par nos agapes de début d'année (offert par l'association) et à l'occasion de celles-ci chacun de nos sociétaires a perçu sa nouvelle tenue de match. Nouvelles tenues que nous avons étrenné de la meilleure des façons le vendredi suivant avec la réception de St Sulpice & Cameyrac, match gagné 3 à 0. Notre implication dans le challenge foot santé est toujours très actif puisque depuis le début de la saison nous avons disputé 13 matchs (10 victoires pour 3 défaites) et qu'ils nous restent 13 rencontres sur notre calendrier dont 7 à domicile. À l'occasion de l'un d'entre eux, si le cœur vous en dit lorsque les projecteurs du stade de Frontenac seront allumés le vendredi soir vous pouvez venir nous faire un petit coucou d'encouragement.

Sportivement vôtre





# Guignol

## Guignol Guérin

Pour faire plaisir aux enfants du RPi, nous avons décidé de faire venir le Guignol Guérin du Parc Bordelais, une belle réussite et une découverte pour certains qui se sont pris au jeu ! Un excellent moment partagé suivi d'un petit goûter et d'une distribution de chocolats à tous les enfants présents, par le Père Noël venu spécialement !



solution des jeux

La solution des mots mêlés est : recyclons !

# la recette de février

## Crumble de chou-fleur aux œufs

### Ingrédients :

1 chou-fleur (environ 850g ou en surgelés)  
4 œufs  
1 sachet de croûtons à l'ail  
2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre

### Préparation :

- Lavez le chou-fleur et coupez les bouquets.
- Faites cuire le chou-fleur dans une cocotte d'eau bouillante salée pendant 10 minutes, puis égouttez.
- Pendant ce temps, faites cuire les œufs 10 minutes dans l'eau bouillante. Refroidissez-les et écrasez-les pour les écraser à la fourchette.
- Préchauffez le grill du four.
- Broyez les croûtons au mixeur pour obtenir de la chapelure.
- Dans un plat à gratin, déposez les bouquets de chou-fleur, puis les œufs écrasés, le sel, le poivre et la chapelure. Arrosez avec l'huile d'olive.

### Conseil :

Servez bien chaud accompagné d'une salade !

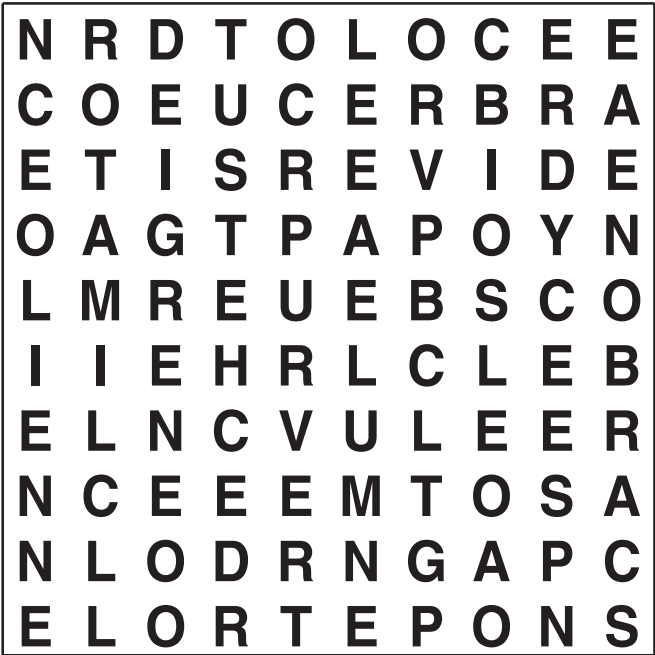
### Cuisson :

Passez sous le grill du four bien chaud pendant 5 minutes.

### Bonne dégustation !



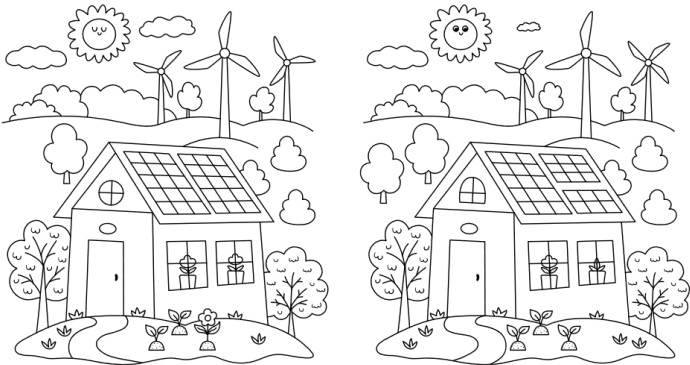
MOTS MÊLÉS



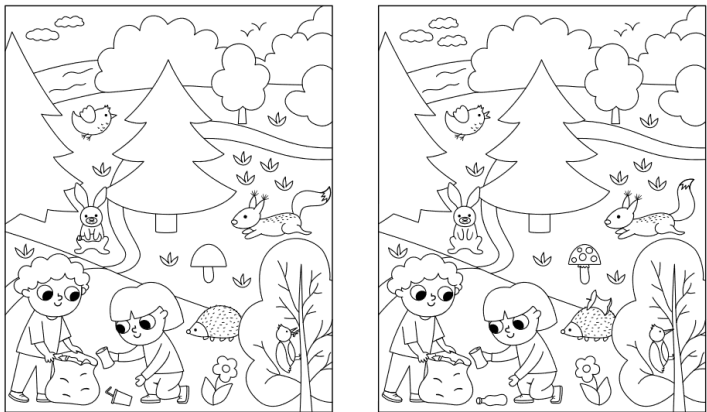
Après avoir barré tous les mots de la liste, il vous restera à former un mot mystère avec les lettres restantes dans la grille.

LES 10 DIFFÉRENCES

Trouve les 10 différences entre ces deux dessins.



Trouve les 10 différences entre ces deux dessins.



Solution p11

- AGENCE POSTALE de FRONTENAC (derrière la Mairie) : Du mardi au samedi : 9h30-12h30
- MAISON MÉDICALE de FRONTENAC (11, place du 19 mars 1962) : Dr Marjory OLIVIER et Alexia RENAUD : 05.56.23.54.93 Du lundi au vendredi 9h00-19h00 (médecin de garde sur le répondeur). En cas d'urgence, composez le 15.
- INFIRMIÈRE LIBÉRALE DE PROXIMITÉ Isabelle Brisotto : 06.21.92.60.70
- PHARMACIE de FRONTENAC (4, route de Rauzan) : 05.56.23.50.99 Du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h30-19h30, et samedi de 9h00 à 12h30
- PHARMACIE DE GARDE : 3237 (0,35€ TTC/min)

3919 : plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Les femmes victimes de violences peuvent contacter ce numéro gratuit et anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7.

DÉCHETTERIE de SAINT-LÉON : 05.57.34.53.20 Lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00 (à partir du 15 octobre fermeture à 17h)

NUMÉROS D'URGENCE

|      |        |          |             |        |        |
|------|--------|----------|-------------|--------|--------|
|      |        |          |             |        |        |
| Samu | Police | Pompiers | Urgence SMS | En mer | Europe |
| 15   | 17     | 18       | 114         | 196    | 112    |

Informations Mairie : 1 place du 19 mars 1962  
05 56 23 96 38 – mairie.frontenac@wanadoo.fr  
Horaires d'ouverture (au 1<sup>er</sup> mars):  
Lundi : 8h30-12h30 et 13h30-15h30  
Mardi : fermée  
Mercredi : 9h30-12h30  
Jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h30  
Vendredi 8h30-12h30

Le Frontenacais,  
Journal municipal  
Directeur de la publication :  
Josette Mugron  
Rédaction :  
Marina Neveu, Arlette Lapuyade,  
Yves Scheid  
Février 2024, tirage 400 exemplaires